|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **REPUBLIQUE DU SENEGAL**UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI-----------------------------------------**MISSION PERMANENTE AUPRES DE****L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE****--------------------------------****AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE** | Description : Description : armoiries |  16 mai 2018 |

 **DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU CAMEROUN**

*Vérifier au prononcé*

**Monsieur le Président**,

La délégation sénégalaise souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation du Cameroun et la félicite pour la qualité du rapport soumis à l’examen et les efforts déployés depuis le passage du Cameroun dans le cadre du 2ème cycle de l’EPU.

A cet égard, le Sénégal félicite le Cameroun pour ses efforts de protection et de promotion des droits de l’homme qui se sont traduits, entre autres, par la ratification de la Convention n°155 de l’OIT sur la sécurité et la santé des travailleurs du 22 juin 1981, Les formations axées sur les droits de l’homme dont ont bénéficiés les personnels de police, de la Gendarmerie, de l’administration pénitentiaire et de la magistrature et les programmes visant à lutter contre le VIH/SIDA.

Ainsi, tout en encourageant les autorités camerounaises à poursuivre cette dynamique, ma délégation voudrait formuler les recommandations suivantes :

* Ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
* Finaliser la révision du Code civil, en veillant à ce que les dispositions relatives aux droits de l’enfant soient harmonisées avec celles de la Convention relative aux droits de l’enfant ;
* Poursuivre les efforts visant à combattre toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes.

Pour conclure, nous souhaitons plein succès au Cameroun dans la mise en œuvre des recommandations de l’EPU, avec l’appui de la Communauté internationale.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**